



Pourriez-vous me dire la Date de fin du compromis de vente pour la vente

Par **Danini**, le **16/02/2020** à **08:35**

Bonjour

Je voudrai savoir quel date prend effet à la signature du compris?

Je vous explique :

J'ai signé le compromis le 14 janvier et le propriétaire quand a lui a signer le 17 janvier sachant que j'ai 45 jours pour donner la réponde de ma banque.

Pourriez-vous me dire quel est la date de fin du délai du compromis?

merci d'avance

Bonne journée

Par **youris**, le **16/02/2020** à **10:26**

bonjour,

le compromis de vente prend fin logiquement à la la signature de l'acte authentique qui est mentionnée sur l'acte de vente, mais qui est souvent une date indicative.

salutations